

JE PARLE FRANÇAIS

NIVEAU C1

EXEMPLE



NATURE DES ÉPREUVES

- **CO** Compréhension de l'oral
- **CE** Compréhension des écrits
- **PE** Production écrite
- **PO** Production orale



Cadre européen commun de référence pour les langues

10 dossiers

Constantin TEGOS
Ysabelle MABIRE



EDITIONS TEGOS

expert - niveau autonome - utilisateur expert
C1

SOMMAIRE

Avant-propos	p. 3
<u>PREMIÈRE PARTIE</u> : Compréhension des écrits et Production écrite	p. 9
Consignes pour réussir la partie écrite	p. 10
Dossier N° 01 : CE "Quelles finalités pour l'éducation aujourd'hui ?"	p. 13
PE "Le langage SMS est-il un danger pour l'orthographe ?"	p. 16
"Écrire «SMS» ne nuit pas à l'orthographe"	p. 17
Dossier N° 02 : CE "À quoi sert la COP21 ?"	p. 19
PE "Avec ou sans notes: comment l'évaluation des élèves va évoluer ?"	p. 22
"Après avoir réformé la notation, plusieurs pays européens font machine arrière"	p. 22
Dossier N° 03 : CE "La vidéosurveillance réduit-elle la délinquance ?"	p. 25
PE "Les raisons du retour de la consommation collaborative"	p. 28
"Les Européens face à l'économie collaborative"	p. 29
Dossier N° 04 : CE "La musique peut-elle contribuer au développement du langage ?"	p. 31
PE "Les fautes empêchent rarement la compréhension"	p. 34
"L'orthographe préoccupe les universités"	p. 34
Dossier N° 05 : CE "L'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement supérieur"	p. 37
PE "Aller au travail en transports en commun est meilleur pour la santé"	p. 40
"Qui sont les Français qui utilisent les transports en commun ?"	p. 41
Dossier N° 06 : CE "La voiture électrique n'est pas écologique ! Vraiment ?"	p. 43
PE "Comment nourrir la planète demain ?"	p. 46
"Peut-on nourrir la planète de façon durable ?"	p. 47
Dossier N° 07 : CE "L'apprentissage nomade: des Coréens apprennent le français avec téléphone portable"	p. 49
PE "Les courses en ligne: un marché européen disparate et très mouvant"	p. 52
"Les courses en ligne: passer au caddie visuel"	p. 53
Dossier N° 08 : CE "D'où viennent les comportements alimentaires addictifs et comment s'en défaire"	p. 55
PE "La mondialisation accélère-t-elle les migrations ?"	p. 58
"Migrations: défi et chance pour l'Europe"	p. 59
Dossier N° 09 : CE "Manger autrement demain ?"	p. 61
PE "Quel sport choisir ?"	p. 64
"La pratique sportive selon l'âge"	p. 65
Dossier N° 10 : CE "Révolution numérique: 7 tendances qui vont changer le monde"	p. 67
PE "Internet, chance ou menace pour la diversité culturelle et linguistique ?"	p. 70
"Lancement d'Europeana, la bibliothèque numérique européenne"	p. 71
<u>DEUXIÈME PARTIE</u> : Compréhension de l'oral et Production orale	p. 73
Consignes pour réussir la partie orale	p. 74
Dossier N° 01 : CO "Le surpoids et l'embauche"	p. 76
"Les comportements éco-citoyens"	p. 77
"Les animaux de compagnie"	p. 77
PO "Jardiner en ville"	p. 78
Dossier N° 02 : CO "Englishwaves: Une web radio française... pas comme les autres !"	p. 81
"Les mécènes et le mécénat"	p. 82
"Les pains et les baguettes"	p. 82
PO "La place des animaux au sein de notre société"	p. 83

Dossier N° 03 : CO	"Les ondes gravitationnelles"	p. 85
	"La voiture de demain et le design"	p. 86
	"Le commerce coopératif et associé"	p. 86
PO	"Les jeunes et les jeux de hasard"	p. 87
Dossier N° 04 : CO	"Quel temps fait-il au centre de la Terre ?"	p. 90
	"Le travail indépendant"	p. 91
	"Les Indiens d'Amazonie"	p. 91
PO	"Les nouvelles habitudes de consommation"	p. 92
Dossier N° 05 : CO	"L'orthographe"	p. 94
	"L'aéroport de Paris - Relooker Orly"	p. 95
	"Les déchets électriques"	p. 95
PO	"Les métiers d'avenir"	p. 96
Dossier N° 06 : CO	"Rendre la vue aux aveugles"	p. 99
	"Le recrutement par cooptation"	p. 100
	"Ça roule fort pour l'automobile ancienne"	p. 100
PO	"Voyage dans l'espace : rêve ou réalité ?"	p. 101
Dossier N° 07 : CO	"L'innovation, c'est être ancré dans son époque"	p. 103
	"Le Clea : le diplôme de ceux qui n'en ont pas"	p. 104
	"La formation et la pratique professionnelle"	p. 104
PO	"L'intérêt des bibliothèques"	p. 105
Dossier N° 08 : CO	"Vivez mieux et plus longtemps !"	p. 108
	"La grande distribution en France"	p. 109
	"Le prêt-à-porter"	p. 109
PO	"Le sport et l'argent"	p. 110
Dossier N° 09 : CO	"La robotisation"	p. 113
	"Les restaurants chez l'habitant"	p. 114
	"Ce n'est pas le drone le danger, mais l'utilisateur"	p. 114
PO	"Vivre à la campagne ou en ville"	p. 115
Dossier N° 10 : CO	"Les Français reviennent dans les librairies"	p. 117
	"Manger bio et local"	p. 118
	"Perte de bagage, chambre d'hôtel en mauvais état : solutions"	p. 118
PO	"La Francophonie"	p. 119

ANNEXES : Transcriptions de la compréhension orale (CO)

Téléchargeables gratuitement à partir de notre site : www.editionstegos.com

- Dossier N° 01 : Transcription - CO
- Dossier N° 02 : Transcription - CO
- Dossier N° 03 : Transcription - CO
- Dossier N° 04 : Transcription - CO
- Dossier N° 05 : Transcription - CO
- Dossier N° 06 : Transcription - CO
- Dossier N° 07 : Transcription - CO
- Dossier N° 08 : Transcription - CO
- Dossier N° 09 : Transcription - CO
- Dossier N° 10 : Transcription - CO

Lisez le texte, puis répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est précisé dans la consigne).

Quelles finalités pour l'éducation aujourd'hui ?

Le débat sur l'éducation est plus que jamais ouvert. Les manifestations des personnels de l'Éducation nationale se succèdent et défendent le statut de l'école et l'identité d'une profession. Le ministre de l'Éducation s'emploie à hausser la question au niveau des «valeurs» éducatives et citoyennes que l'école doit transmettre. Les commentateurs soulignent que les enjeux de l'éducation, en bien des domaines (famille, associations, école...), sont urgents à clarifier en ce temps de crise de la transmission, de «brouillage» du rapport entre les générations et de fracture du lien social. Le débat n'a jamais cessé d'être ouvert en Occident. La question est permanente de savoir quelle jeunesse on veut former pour quel projet de société. De Platon à Luc Ferry¹, des stoïciens à Hannah Arendt², en passant par bien d'autres, ces enjeux demeurent. Nous les entendons dans le vacarme actuel : la jeunesse est le miroir d'une société, ses fractures sont l'indice d'un malaise de la civilisation ; l'école ne peut se contenter d'instruire, mais doit aussi éduquer à l'autonomie individuelle et au vivre ensemble. Pour certains, son rôle est même d'aller jusqu'à élever l'individu en lui procurant du sens, en prenant en compte ses «besoins spirituels».

Un débat au-delà de l'école

Peut-on tout demander à l'école ? Elle doit assurer l'instruction, l'éducation, voire «l'élévation» des jeunes. Et ce, au nom de l'égalité républicaine (le droit pour tous d'accéder au savoir), de la citoyenneté (le droit et le devoir pour tous de s'intégrer à une société régie par des lois mais qui requiert aussi des projets et des initiatives) et de la laïcité (le droit pour tous d'inscrire un sens, y compris religieux, dans son existence et le devoir pour chacun de respecter les convictions d'autrui). Mais, elle ne peut ni ne doit «réparer» tous les manques sociaux.

Le malaise actuel du système scolaire tient à cette ambiguïté : l'école est le «miroir» des embarras d'une société, elle en est aussi le «carrefour» en accueillant - c'est sa mission républicaine, des jeunes qui, dans leurs itinéraires individuels et sociaux, peinent à se repérer et expriment comme ils peuvent leurs interrogations dans une institution qui n'est pas préparée à répondre à ces demandes affectives, intégratrices, psycho-sociales... Mais elle ne peut être seule à s'interroger sur les choix éducatifs d'une société. Ces derniers affleurent dans les revendications actuelles : les dossiers des retraites et de la décentralisation touchent à la solidarité entre les générations et à la cohésion des équipes éducatives, au-delà des seuls intérêts «corporatistes» ou de la fiction des débats idéologiques (l'élève ou le «savoir» au cœur de l'institution scolaire...). C'est aussi l'objet de la demande de parents confrontés aux nouveaux territoires de l'autorité, à la recherche d'outils, mais surtout d'une compréhension de la tâche éducative au temps des médias, des désordres géopolitiques mondiaux, des nouvelles formes d'association affectives. C'est l'interrogation des associations qui, dans les quartiers difficiles notamment, tentent de répondre à la demande multiforme des jeunes. Le désir est réel d'un vrai débat sur l'éducation. Le politique doit le reconnaître.

L'enchevêtrement des modèles éducatifs

En 50 ans, notre société a connu rapidement de profonds changements dans les références et les pratiques éducatives. Cette accélération donne l'impression que nous sommes exsangues de mémoire, condamnés à puiser, comme au supermarché, dans les rayons des divers modèles qui se sont succédé pour essayer de «bricoler» des recettes.

Bien avant les soubresauts de 1968, des changements s'annonçaient. L'école a été la dernière institution, avec le politique, à en prendre la mesure. Trois «modèles» successifs se sont «empilés». Aucun n'a dissipé totalement celui qui le précédait, mais sans réel débat sur des changements profonds des mentalités, du vivre ensemble et de la relation entre les générations. Notre société se trouve aujourd'hui à devoir «recomposer» alors qu'il faudrait inventer librement l'éducation.

L'héritage

Au sortir de la Seconde Guerre, des doutes surgissent à l'égard des institutions. Ce qui a été vécu par la jeunesse durant la guerre, la fracture entre résistants et collaborateurs et de nouveaux clivages politiques ne sont pas sans incidences sur le rapport entre les générations. Pour autant, le modèle éducatif dominant reste celui de «l'héritier» : ce que lèguent les générations précédentes (valeurs, patrimoine, métier...) doit naturellement passer aux générations suivantes, *ne varietur*. Modèle conforté par la stabilité de la société, des institutions, des familles et des références morales, spirituelles ou politiques. Quelles que soient ces références, leur logique éducative est identique. Que l'on soit ouvrier ou patron, que l'on appartienne à telle ou telle famille de pensée, il était inconcevable que les plus jeunes contestent la figure éducative des parents, de l'école, de la religion ou du parti...

La contestation

La limite du modèle de l'héritage, des appartenances fortes, réside dans sa difficulté à intégrer le changement, le nouveau³. La logique de la tradition, nécessaire pour assurer la continuité et élaborer dans la durée une juste éducation, vient toujours insensiblement puiser ses certitudes dans l'idéologie qui en pervertit la figure : là où la tradition doit être « toujours à nouveau », elle devient « toujours la même chose »...

La contestation, qui a sensiblement modifié les pratiques éducatives en famille et à l'école, n'a pas vraiment affecté en profondeur les représentations symboliques de la transmission-reproduction. Nombre d'anciens « soixante-huitards » ont été prompts, dès que le vent a tourné, à se réapproprier les comportements et les réflexes de leurs aînés, en renforçant même parfois la raideur.

L'individu souverain

Indéniablement, des repères traditionnels ont été ébranlés à partir des années 60-70. La période qui s'ouvre dans les années 80 marque une nouvelle étape. Mais, comme pour la précédente époque, celle-ci, règne de « l'individualisme », ne peut se comprendre qu'en référence au modèle - ou à l'anti-modèle précédent. 68 a représenté un espoir, sans doute plus fantasmatique que réel. La déception a succédé à l'idéal. Et les institutions ont réapproprié leur figure et leur statut, sensiblement érodés.

Mais la crise économique, la fin du plein-emploi, la baisse démographique, l'irruption de nouveaux savoirs demandant de nouveaux apprentissages, les fractures familiales, le « métissage » culturel et les premiers indices de la mondialisation, le sida et les questions sur l'identité sexuée ont créé un climat de peur sur fond d'improbabilité de l'avenir. Vers quoi et vers quelle société imprévisible mener des jeunes ?

L'impression domine d'un « sauve-qui-peut », en rupture avec le « tout est possible » des années 70. En déficit de projets, condamnée à penser au jour le jour, la société voit les individus, les groupes et les institutions se replier sur eux-mêmes. L'école se dote de « projets éducatifs », de « projets d'établissement », mais quelles sont les perspectives assignées à l'éducation ? Que chacun réussisse comme il peut, exploite ses chances sans avoir trop le souci de son voisin. Les slogans de 68 ne servent plus que de caution à une démission éducative : l'épanouissement personnel de l'enfant masque l'incapacité à lui présenter un avenir sensé, la levée des tabous occulte l'insécurité des parents et des éducateurs à proposer des projets de société, le respect inconditionnel de la différence fait écran à l'impuissance de la Loi et de l'autorité...

Au moment où le vivre ensemble commençait à être menacé, alors que des solidarités s'imposaient, que les valeurs de justice et de respect des limites devaient s'énoncer en raison même des difficultés à prévoir l'avenir, c'est l'empirisme qui dominait les pratiques éducatives. On en mesure aujourd'hui les effets sur une génération (25-40 ans) qui cherche ses repères. Une génération face à des jeunes qui attendent des propositions fortes et sensées. Une génération qui hésite entre « bricolage » et décision éducative.

« Bricolage » ou décision éducative ?

Faut-il faire un choix entre ces figures éducatives ? Les finalités de l'éducation doivent-elles se modeler sur les périodes culturelles antérieures, au risque de la nostalgie, du bricolage ou de la recette ?

Le risque de la recombinaison artificielle existe réellement. On le voit à l'œuvre dans la famille ou à l'école. Un peu d'espace pour la contestation, parce qu'il faut « écouter ». Beaucoup d'espace pour l'individualisme, parce qu'il faut que chacun construise son autonomie (ce qui signifie surtout que l'on ne veut prendre aucune option qui serve les solidarités). Un brin de retour aux principes et aux valeurs éprouvées de l'autorité, de la Loi, des sanctions et des savoirs. Est-ce une réponse adaptée au manque de mémoire et d'accompagnement éducatif ? Une aide pour une génération en charge de l'éducation adaptée aux multiples défis d'un lien social précaire, aux nouveaux paysages de l'interculturel, aux violences nées de l'exaspération de jeunes sans avenir, aux brisures du lien générationnel que l'improbable évolution de la famille et du marché de l'emploi exaspère ?

S'il faut ouvrir enfin un débat national sur l'éducation, s'il faut éviter de « plaquer » ce débat sur la seule école mais l'élargir à la famille, au réseau associatif et aux instances de sens, s'il faut y intégrer courageusement les jeunes qui attendent un dialogue et souhaitent qu'on leur dise plus clairement ce qui vaut la peine d'être vécu individuellement et collectivement, c'est que la succession des « modèles » antérieurs ne suffit plus aux nouvelles formes culturelles. Elles exigeront des convictions, des compétences et de la passion sociale et politique. Un beau projet pour une réciprocité et une solidarité entre les générations. N'est-ce pas ce que l'on cherche finalement depuis un demi-siècle sans arriver à le formuler clairement et sans en prendre réellement les moyens ?

<http://www.revue-projet.com>

¹ Luc Ferry est un essayiste français, ancien professeur de philosophie et ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche dans les gouvernements I et II de Jean-Pierre Raffarin.

² Hannah Arendt est une philosophe allemande naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme et la modernité.

³ La thématique de l'ancien et du nouveau, inscrite dans le débat éducatif, est développée par Hannah Arendt, *op. cit.*

QUESTIONS

1. Quel est l'objectif poursuivi par l'auteur de ce texte ? 1,5 point
- Défendre l'école publique.
 - Réajuster les valeurs sociales de l'école de la République.
 - Rendre l'éducation porteuse d'un projet de société.

2. En quoi le rôle de l'éducation semblerait se limiter dans nos sociétés ? 2 points
-
-

3. Quelles sont les deux missions du système scolaire qui amplifient, également, son malaise ? 2 points
-
-

4. En France le débat sur l'éducation est perçu comme... 1 point
- un phénomène déjà réglé.
 - un sujet où la passion s'en mêle.
 - une question sociétale.

5. Cochez Vrai/Faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 6 points*

	Vrai	Faux
Les modèles éducatifs présentent un développement régulier et raisonnable. Justification : _____ _____		
Le suivi des changements éducatifs s'est brusquement interrompu peu avant 1968. Justification : _____ _____		
On ne compte pas le nombre de modèles éducatifs depuis cinquante ans. Justification : _____ _____		
L'instauration des modèles éducatifs a révélé le manque d'un dialogue constructif. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par bonne réponse

6. Comment qualifie-t-on le modèle éducatif au lendemain de la Seconde Guerre ? 2 points
-
-

7. Citez trois raisons pour lesquelles le modèle éducatif est perçu comme une réalité partagée : 3 points
-
-

8. Cochez Vrai/Faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 1,5 point*

	Vrai	Faux
Le modèle de l'héritage a du mal à assimiler la thématique du nouveau. Justification : _____ _____		

* Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point ne sera attribué.

9. Comment qualifie-t-on la période après les années 80 ? 1 point
-

10. Quelle est la devise, dorénavant, dans la société française ? 1 point

- Tout est encore possible.
- L'autorité fait loi.
- Chacun pour soi.

11. Quelles sont les attentes des jeunes gens d'aujourd'hui ? 1 point

12. Qu'est-ce qui explique qu'un bricolage des modèles éducatifs antérieurs est toujours possible ? 1 point

13. Expliquez par vos propres mots pourquoi l'auteur de l'article pense que la succession des modèles antérieurs ne suffit plus aux nouvelles formes culturelles. 2 points

▶ PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE

25 POINTS

EXERCICE 1: - Synthèse de documents

/13 points

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Attention :

- Vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout.
- Vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels.
- Vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Document n° 1 :

Le langage SMS est-il un danger pour l'orthographe ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'usage des SMS par les élèves n'impacte pas leur niveau d'orthographe.

TEXTISME. Une étude publiée mardi 18 mars par le CNRS posait la question suivante : « Les SMS représentent-ils une menace pour l'orthographe des adolescents ? » Les chercheurs concluent par la négative et affirment même que les textos sont une nouvelle occasion de pratiquer l'écrit...

Pour arriver à ces conclusions, les chercheurs ont réuni 4524 SMS écrits par 19 jeunes adolescents français de 12 ans. Leurs textos ont été récupérés et les chercheurs ont analysé les fameux "textismes" (changements de l'orthographe d'un mot par rapport à l'écrit traditionnel).

Le résultat principal de cette étude : qu'ils soient bons ou mauvais en orthographe au début de l'année, le fait que les élèves utilisent les textos ne change rien à leur niveau !

"Écrire un texto, c'est retranscrire les sons de la façon la plus simple possible"

APPRENTISSAGE. "La 1ère composante qu'il faut acquérir dans l'apprentissage de l'orthographe est de savoir écrire les petits sons que l'on entend, explique Laurent Cohen, neurologue et chercheur à l'ICM (Institut du cerveau et de la moelle épinière). Quand on écrit un texto, on pratique justement de l'écriture phonétique et on cherche à retranscrire les sons de la façon la plus simple possible, poursuit le neurologue.

Le "langage texto" est un langage qui s'apprend

"Cette étude présente un résultat intéressant, commente Laurent Cohen : le nombre de textismes mesurés augmente au cours de l'année, ce qui signifie qu'il y a une acquisition progressive qui se fait, ce n'est pas juste une solution de facilité".

UN AUTRE REGISTRE. Les chercheurs de l'étude expliquent "qu'il existe un registre de l'écrit traditionnel et un registre de l'écrit SMS ; les deux sont indépendants l'un de l'autre." Autrement dit, le jeune "écrivain" de textos serait conscient de ne pas respecter les règles orthographiques au moment de la rédaction et obéirait à d'autres règles. Selon la chercheuse Josie Bernicot, un des auteurs de l'étude, le langage contracté des SMS est devenu "une convention d'écriture".

Ce sont les bons élèves en orthographe qui feraient le plus de "textismes"

Un résultat supplémentaire étonnant est mentionné par les chercheurs : "ce sont les bons élèves en orthographe qui font beaucoup de 'textismes' en rupture avec le code traditionnel et les moins bons qui en font le moins", expliquent les chercheurs du CNRS. Les bons élèves en orthographe s'autoriseraient davantage à violer les règles d'orthographe parce qu'ils connaissent les règles conventionnelles.

"Une nouvelle occasion de pratiquer l'écrit"

Ces résultats devraient également rassurer les parents et les professeurs sur un autre point : puisque, selon les commentaires des chercheurs, l'écriture se restreint aujourd'hui à l'école et à quelques cartes postales, l'écriture des textos serait une nouvelle occasion de pratiquer l'écrit.

Que les jeunes "texteurs" ne se réjouissent pas trop vite car, si selon cette étude, le niveau d'orthographe n'est pas impacté par les textos, il faut pour autant que les règles de l'orthographe conventionnelle soient bien acquises pour pouvoir ensuite s'en affranchir.

<http://www.sciencesetavenir.fr>

Document n° 2 :

Écrire «SMS» ne nuit pas à l'orthographe

La «novlangue SMS» va-t-elle envahir les bancs de l'école ? Va-t-on trouver, dans les copies des élèves, des «tu fé koi ?» (tu fais quoi ?) ou des «g croier que tu devè venir» (je croyais que tu devais venir) ? L'écriture SMS ne fait pas seulement hurler les défenseurs de la langue française. Elle inquiète aussi de nombreux parents et enseignants, qui y voient une menace sur le niveau d'orthographe des adolescents.

Pour la première fois en France, une étude, publiée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a de quoi les rassurer. Non, le langage SMS ne nuit pas à l'orthographe traditionnelle. Ce n'est pas parce qu'un élève écrit «tu fé» dans un SMS qu'il ne sait pas que le verbe «faire», conjugué à la deuxième personne du singulier, s'écrit «fais». Il existe un registre de l'écrit traditionnel et un registre de l'écrit SMS ; les deux sont indépendants l'un de l'autre.

Les travaux en question, réalisés par des chercheurs du Centre de recherche sur la cognition et l'apprentissage (Cerca, université de Poitiers), ont consisté à observer pendant un an des collégiens de 6^e et de 5^e qui ne possédaient pas de téléphones portables avant le début de l'étude. «*Nous les avons équipés d'un téléphone mobile en échange de quoi ils se sont engagés à nous livrer leurs SMS tous les mois*», explique Josie Bernicot, de l'équipe du Cerca. «*Au total, près de 5 000 SMS ont été recueillis auprès de 19 jeunes âgés de 11 et 12 ans.*»

Nouvelle occasion de pratiquer l'écrit

Les chercheurs ont scruté à la loupe les «textismes» - ces variantes dans un mot par rapport à l'orthographe traditionnelle (comme «koi» au lieu de «quoi»). Ils se sont aussi basés sur les bulletins scolaires des élèves et sur leurs résultats à une dictée standardisée. Au bout d'un an, leur conclusion est formelle : les élèves forts ou faibles en orthographe sont restés respectivement forts ou faibles, quelle que soit la densité de textismes contenus dans leurs SMS. «*Les SMS n'ont pas d'influence sur l'orthographe des collégiens*», résume Mme Bernicot.

En fait, c'est l'inverse qui se produit : c'est l'orthographe traditionnelle qui influe sur la pratique des SMS. Les résultats de l'étude montrent que les meilleurs élèves en orthographe déforment plus rapidement les mots ; autrement dit, ils s'emparent plus vite du langage SMS. Les élèves faibles sont plus lents à apprivoiser ce nouveau registre.

Il n'y aurait donc aucune raison de se méfier des SMS. Au contraire, selon les auteurs de cette étude, ils constituent - au même titre que les mails, les messageries instantanées, les blogs, les forums et autres facebook - une nouvelle occasion de pratiquer l'écrit, «*alors que celui-ci était restreint auparavant à l'école et à quelques cartes postales !*», précise Josie Bernicot.

Alors que 85% des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont utilisateurs de SMS, selon une autre étude citée par le Cerca, certains enseignants tentent même d'en faire un usage pédagogique au travers du «mobile learning» (M-learning) - sorte de formation à distance délivrée sur supports mobiles (smartphones, tablettes...).

Accompagner ou combattre la novlangue SMS, c'est le moment de choisir son camp !

<http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr>

Les idées importantes à développer (d'autres idées sont, bien sûr, possibles)

1. → Une étude a été publiée par le CNRS concernant la menace des SMS sur l'orthographe des adolescents.
2. → Utiliser les textos ne change en rien le niveau d'orthographe des élèves.
3. → Envoyer des SMS, c'est une nouvelle opportunité de pratiquer l'écrit.
4. → Les élèves savent faire la différence entre le registre de l'écrit traditionnel et le registre de l'écrit SMS.
5. → Il ne faut pas se méfier des SMS car c'est l'orthographe traditionnelle qui influe sur la pratique des SMS.

SYNTHÈSE : (200 à 240 mots environ)

/13 points

(Dans le corrigé de JPF C1, nous proposons pour chaque dossier une synthèse-exemple)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EXERCICE 2 : - Essai argumenté (240 mots minimum)

/12 points

(Dans le corrigé de JPF C1, nous proposons pour chaque dossier un essai argumenté-exemple)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER N°1 : Le surpoids et l'embauche : Paradigme simplifié

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord **3 minutes pour lire les questions.**
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite **3 minutes** pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore **5 minutes** pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un **espace de brouillon** que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction. Lisez maintenant les questions. Vous avez 3 minutes.

QUESTIONS

<p>1. Le thème du débat porte sur...</p> <p>A. <input type="checkbox"/> les conditions requises à la recherche du travail.</p> <p>B. <input type="checkbox"/> les facteurs indispensables à l'embauche.</p> <p>C. <input type="checkbox"/> les préjugés qui sapent le recrutement.</p> <p>2. Quel est le constat de l'enquête réalisée par le Défenseur des droits ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>3. Selon cette enquête, les femmes sont...</p> <p>A. <input type="checkbox"/> plus touchées que les hommes.</p> <p>B. <input type="checkbox"/> autant visées que les hommes.</p> <p>C. <input type="checkbox"/> moins affectées que les hommes.</p> <p>4. Pour Sylvie Benkemoun, comment explique-t-on, souvent, les critiques à l'égard des personnes obèses ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>1 point</p> <p>2 points</p> <p>1 point</p> <p>2 points</p>	<p>Prise de notes¹</p>
---	---	-----------------------------------

5. Quels sont les deux métiers exercés par Sylvie Benkemoun ? 2 points

6. Quel est le point commun ressenti par Sylvie Benkemoun dans ses deux expériences vécues ? 2 points

7. Comment peut-on définir le "Gros" et son rôle ? 2 points

8. Assistons-nous à une recrudescence des recours pour discrimination à l'embauche auprès du Défenseur des droits ? 1 point

9. D'après Slimane Laoufi, quelles sont les formes de l'apparence physique ? 2 points

10. Pour Slimane Laoufi, que signifie la phrase : «*entrer en ligne de compte*» ? 2 points

- A. Suivre la mode.
B. Être pris en considération.
C. Parler avec quelqu'un au téléphone.

11. Les conditions de lutte contre les discriminations à l'embauche sont-elles toujours appliquées ? 1 point

¹ La prise de notes est facultative et ne sera évaluée en aucun cas.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre une **seule fois** plusieurs courts extraits radiophoniques.

Pour chacun des extraits :

- Vous aurez **50 secondes pour lire les questions** ;
- Puis, vous écouterez l'enregistrement ;
- Vous aurez ensuite **50 secondes pour répondre aux questions**.

QUESTIONS

Document 1 :

1. Quel constat fait Mickael Dupré dans ses études ? 1 point

- Le triage des déchets doit être la première priorité des campagnes d'information.
 L'achat des produits durables développe des comportements éco-citoyens.
 La sensibilisation écologique relève des effets pratiques de nos comportements.

2. L'absence de retour sur l'expérience concerne... 1 point

- la consommation de carburant.
 les compteurs intelligents.
 la fonte des glaciers.

3. Quand changeons-nous de comportement ? 1 point

- Lorsqu'on est informé.
 Lorsqu'on s'engage.
 Lorsqu'on regarde des spots télévisés.

Document 2 :

1. Combien y a-t-il d'animaux de compagnie en France ? 1 point

2. Quels sont les animaux domestiques les plus nombreux en France ? 1 point

- Les chiens.
- Les chats.
- Les poissons.

3. Les tout derniers produits pour animaux concernent... 1 point

- des boîtes d'alimentations naturelles.
- des jeux télécommandés.
- des jouets en ligne.

4. Le e-commerce pour animaux de compagnie... 1 point

- en est à ses débuts.
- promet un succès sans précédent.
- marque un intérêt croissant.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ORALE

25 POINTS

● **CONSIGNES** : Cette épreuve se déroulera en deux temps.

1. EXPOSÉ

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury. Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention : Les documents sont une source documentaire pour votre exposé. Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable réflexion personnelle.

En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

2. ENTRETIEN

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

◆ Thème de l'exposé : Jardiner en ville

Document n° 1 :

Laissons pousser... des fleurs sauvages en ville !

Avis aux habitants d'Ile-de-France : l'association Laissons Pousser distribue gratuitement depuis le 15 avril 2010 des sachets de graines de fleurs sauvages, à semer près de chez vous. Pied des arbres, jardinières, bas des immeubles, le moindre espace non planté peut faire l'affaire. L'opération est ouverte à tous.

Une quinzaine de villes d'Ile-de-France participantes

Avec l'opération *Laissons Pousser !*, lancée par l'association du même nom, en partenariat avec Natureparif (Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France), une quinzaine de villes d'Ile-de-France, dont Paris, devraient voir herbes folles et fleurs sauvages coloniser balcons et interstices laissés libres par le bitume. Objectifs : fleurir l'espace urbain, permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier en y semant une poignée de graines, et contribuer à restaurer la biodiversité en ville.

Des sachets de graines disponibles gratuitement

Depuis le 15 avril, des sachets de graines sont distribués gratuitement dans toutes les villes participantes. Ils renferment les semences de 17 espèces végétales locales (annuelles, bisannuelles ou vivaces), choisies pour leur rusticité et leur aptitude à pousser sur les sols pauvres.

55 000 sachets devraient ainsi être distribués aux associations, aux écoles et aux particuliers. Chacun renferme suffisamment de graines pour couvrir un mètre carré de terrain. Ces sachets plastiques sont refermables, une bonne idée pour ceux qui désirent semer à plusieurs endroits différents !

<http://www.gerbeaud.com>

Document n° 2 :

ABC pour jardiner avec ou sans terrain

Légumes frais et bios, cadre de vie plus agréable, détente et ressourcement : quelques-unes des nombreuses vertus du jardinage. Savoir essentiel mais en perte de vue, il fait un heureux retour, notamment dans les villes. C'est le printemps...

Tous au jardin ! Avec ou sans terrain !

À la campagne, les espaces ne manquent pas. Bonne nouvelle : en ville non plus ! Si vous n'avez pas accès à un terrain, des pots vous permettront de jardiner où vous voulez. Quelques idées :

Balcons, terrasses, patios, rambardes, murs. Du simple pot de ciboulette à la mini jungle urbaine, tout est possible. Parfait pour s'initier à petite échelle, avoir des récoltes à portée de main et embellir son environnement immédiat. Même les rambardes peuvent accueillir des pots suspendus et disparaître dans un écran végétal. Les rampes d'escalier font aussi de bons «tuteurs» où faire grimper haricots, courges, concombres...

Plates-bandes. Pourquoi ne pas y introduire des espèces comestibles ? Certaines sont aussi belles que bonnes : basilic pourpre, mélange de laitues rouges et vertes, kale, shiso, bette à carde multicolore... Quelques fleurs comestibles avec ça ? Attention : pas de paillis de cèdre pour les plantes potagères.

Cours ou terrains gazonnés. Retourner un petit coin de terre et le préparer en jardin n'a rien de compliqué. Pour commencer, on peut se contenter de la base : une bêche et beaucoup de compost. Sol contaminé ou pas envie de le travailler ? Optez pour le jardinage en contenants (il existe des grands formats très abordables) ou les plates-bandes surélevées.

Jardins communautaires ou collectifs. Dans les premiers, chacun sa parcelle et ses récoltes ; dans les seconds, on partage tout. Les deux sont parfaits pour s'initier car vous y trouverez conseils et inspiration auprès d'autres jardiniers. Outils et eau sont fournis, parfois aussi des formations. Ne vous découragez pas de la liste d'attente : des places se libèrent souvent début juin. Contactez votre municipalité ou arrondissement pour la liste des jardins.

Toits. Si vous y avez accès, c'est une option de choix car soleil et chaleur sont au rendez-vous. La culture en contenants en fait un projet peu coûteux et facile à installer. Les toits au Québec sont conçus pour résister à une charge de 50 lb/pi². Pour l'hiver, déplacez vos contenants sur les structures portantes ou videz-les. Prévoyez un accès à l'eau et si besoin, une protection contre le piétinement de la membrane du toit.

<http://www.mangersantebio.org>

Document n° 3 :

12 bonnes raisons de cultiver votre jardin en ville ... et ailleurs !

On estime à 800 millions le nombre de personnes jardinant en ville. Et leurs récoltes à 15% de la production mondiale. Parmi ces jardiniers, beaucoup sont dans les pays du sud où c'est un moyen de subsistance. Mais aussi de plus en plus près de nous, par besoin ou par choix.

Aux États-Unis, les exemples vont de l'utilisation illégale de terrains à Détroit en crise économique à l'autorisation officielle des poules, chèvres, lapins à Seattle en passant par les abeilles new-yorkaises...

Au Québec aussi le mouvement s'enracine, tant chez les particuliers que dans les organisations. En témoignent plusieurs projets apparus ces dernières années : École d'été d'agriculture urbaine à Montréal, organisme les Urbainculteurs, serres Lufa (31 000 pi² sur un toit de Montréal pour la production de paniers de légumes) et la future émission de Ricardo - le Fermier urbain.

12 bonnes raisons de cultiver votre jardin

Il y en a bien plus qu'une douzaine mais vous aurez le plaisir de les découvrir par la pratique. Pour vous mettre en appétit :

1. Le goût. Personne n'oublie la saveur d'une tomate de jardin. En plus si c'est la vôtre...
2. Le bio. Engrais, pesticides, fongicides, herbicides, OGM, irradiation : pas dans ma cour !
3. Le «réseau social» : jardiner crée des liens, des échanges (graines, conseils), du partage (récoltes). Comme au bon vieux temps...
4. La production locale. Donc non emballée, non transportée et moins polluante que les légumes achetés qui parcourt 2500 km en moyenne.
5. Variété et nouveauté. Cresson alénois, livèche, basilic thaï, persil racine : rarement croisés dans un rayon d'épicerie mais faciles à cultiver.
6. L'embellissement. Verdir nos villes et cultiver nos terrains, c'est améliorer notre cadre de vie.
7. Les légumes de saison. Le bon légume au bon moment et pas tous en même temps : un plaisir à redécouvrir !
8. Les économies. Un petit jardin, c'est plusieurs centaines de dollars de moins en épicerie.
9. L'émerveillement et le plaisir. Voir la nature faire son œuvre et récolter ses propres légumes : ça n'a pas de prix.
10. Le savoir. Comment poussent nos aliments ? Essentiel pour les enfants... comme les adultes.
11. La souveraineté alimentaire. En retrouvant une certaine maîtrise sur notre alimentation, on est moins dépendant des grandes chaînes.
12. La détente. Par la pratique d'une activité extérieure, relaxante et modérément physique.

<http://www.mangersantebio.org>

Les idées importantes à développer (d'autres idées sont, bien sûr, possibles)

1. → Fleurir l'espace urbain permet aux habitants de se réapproprier leur quartier et contribue à restaurer la

biodiversité en ville.

2. → Il existe de nombreuses façons de jardiner, même si l'on n'a pas de jardin.
3. → Jardiner est synonyme de détente, par la pratique d'une activité extérieure, relaxante et modérément physique.
4. → Jardiner, un pas vers la santé car les produits sont cultivés de façon «biologique» sans pesticides ni engrais chimiques et nous assurent d'avoir ce qu'il y a de plus sain dans notre assiette.
5. → Il est plus agréable de vivre entouré de vie et de végétation abondante que du décor artificiel de l'environnement urbain.

Faites l'exposé : (dans le corrigé de JPF C1, nous proposons pour chaque dossier un exposé-exemple)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Questions d'entretien :

1. Pensez-vous que les jeunes de nos jours sont plus adeptes à l'écologie et aux produits biologiques ?
2. Sous quelles formes le fait de jardiner peut-il nous apporter des économies d'argent ?
3. D'après vous, cultiver notre jardin est-il l'un des gestes les plus significatif que nous pouvons faire pour sauver notre planète ?
4. Quels peuvent être les moyens pour offrir une meilleure qualité de vie en ville ?